

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 4 octobre 2017 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

2017-10-R5276 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2017-10-R5277 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 5 septembre 2017
- 0.4 Période de questions

Transport

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300.2 Acceptation soumission – Travaux d'asphalte chemin Montcerf
- 300.3 Demande de remboursement Programme TECQ Montée Leclair

Administration générale

- 100.1 Journal La Gatineau – Publicité incendies et Halloween

Conseil municipal

- 110.1 Programme MADA – Politique familiale municipale

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 30 septembre 2017

Sécurité publique

Environnement

Aménagement et urbanisme

Loisirs, culture et bibliothèque

Correspondance officielle reçue – Informations générales

Varia

Période de questions
Levée de la séance

Adoptée.

2017-10-R5278 Adoption Procès-verbal séance ordinaire du 5 septembre 2017

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un contribuable demande au conseil municipal si des actions seront prises afin de rénover les panneaux de « Bienvenue à Egan-Sud ».

Un contribuable demande des informations concernant l'entretien d'une partie de chemin non municipalisé en face de sa propriété.

2017-10-R5279 Travaux d'ébranchage chemin Montcerf

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des travaux d'ébranchage sur le chemin Montcerf soit exécutés par la machinerie de Ma-Mi construction au montant de 160\$ de l'heure.

Adoptée.

2017-10-R5280 Soumission asphalte – Chemin Montcerf

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Egan-Sud a demandé des soumissions par invitation pour la fourniture et la mise en place de pavage sur le chemin Montcerf ;

CONSIDÉRANT QUE 2 entrepreneurs ont soumis une offre de service et qu'elles furent jugés conforme par le service de génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires sont D. Heafey et fils inc au montant de 62 737.50\$ plus taxes et Construction Edelweiss pour un montant de 65 873.20\$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de D. Heafey et fils pour la fourniture et la mise en place de pavage sur le chemin Montcerf au montant de 62 737.50\$ plus taxes et que ces montants soient pris à même la subvention discrétionnaire de la députée Madame Stéphanie Vallée au montant de 32 417\$ et la différence sera prise à même la réserve du fond Carrières et sablières.

Adoptée.

2017-10-R5281 Travaux de rechargement sur le chemin des Eaux

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des travaux de rechargement de 0 ¾ et changement d'un ponceau soit effectué sur le chemin des Eaux pour un montant de 20 000\$. Ce montant sera pris à même le fond de réserve des Carrières et sablières.

Adoptée.

2017-10-5282 Programmation travaux TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

la municipalité d'Egan-Sud approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

la municipalit  d'Egan-Sud atteste par la pr sente r solution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des co ts r alis s v ridiques et refl te les pr visions de d penses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adopt e.

2017-10-R5283 Publicit  La Gatineau - Halloween

Il est propos  par le conseiller M. Jeannot  mond, appuy  par le conseiller M. Pierre Laram e et r solu   l'unanimit  des conseillers pr sents que la municipalit  accepte la proposition du journal La Gatineau pour la publicit  Prudence   l'halloween au co t de 70\$ plus taxes. Ce montant sera pris   m me le budget discr tionnaire des membres du conseil.

Adopt e.

2017-10-R5284 Nomination pour le comit  MADA

Il est propos  par le conseiller M. Pierre Laram e, appuy  par le conseiller M. Yvan St-Amour et r solu   l'unanimit  des conseiller pr sents que le conseil accepte la candidature de M. Rolland Mercier pour former un comit  municipalit  amie des ains s (MADA). M. le maire Neil Gagnon repr sente le conseil sur ce comit .

Adopt e.

2017-10-R5285 Adoption des d penses pay es et   payer et salaires

Il est propos  par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuy  par le conseiller M. Patrick Feeny et r solu   l'unanimit  des conseillers pr sents que les d penses suivantes soient pay es :

Les d�penses pay�es au 30 sept. 2017 au montant de	114 435.85\$
Les d�penses � payer au 30 sept2017 au montant de	55 519.45\$
Les salaires pay�s au 30 sept. 2017 au montant de	7 500.03\$

Adopt e.

2017-10-R5286 Lev e de la s ance

L'ordre du jour  tant  puis , il est propos  par le conseiller M. Jeannot  mond, appuy  par le conseiller M. Pierre Laram e et r solu   l'unanimit  des conseillers pr sents que la pr sente s ance soit lev e. Il est 20h00.

Adopt e.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice g n rale
Secr taire-tr sori re

